

INTERVIEW

Photo DK



Fonction publique : après la grève du 15 mai

La parole à...

Christian Grolier,
secrétaire général
de la FGF-FO

Au lendemain de la journée de grève et de manifestation dans la fonction publique, le 15 mai dernier, quel bilan tirer de cette mobilisation ?

Sur la journée du 15 mai de la fonction publique, FO a appelé seule, sur ses propres revendications, même si, évidemment, on était dans les mêmes cortèges avec nos homologues syndicaux. Il nous paraissait inconcevable de déconnecter les revendications sur les salaires et la valeur du point d'indice du combat contre le pacte de responsabilité et contre le programme de stabilité qui impose cette politique dans la fonction publique.

Comme nos homologues syndicaux n'ont pas souhaité mettre dans le cahier de revendications commun ce combat contre le pacte de responsabilité, ce qui est logique puisqu'il y avait la CPDT, nous sommes, nous, restés sur nos revendications pour être cohérents. A nos yeux, c'est une journée plutôt réussie, avec un cortège intéressant à Paris et dans plusieurs villes de province. Les Renseignements généraux ont comptabilisé 140 manifestations et 80 000 manifestants ; on peut donc largement doubler ces chiffres.

Globalement, on a même fait mieux que la journée interprofessionnelle du 18 mars.

La fédération des fonctionnaires de Force ouvrière a décidé de boycotter la réunion prévue le lundi 19 mai pour engager une négociation sur « l'amélioration des carrières des agents ». Pour quelle raison ?

La veille de la manifestation, Manuel Valls avait répondu à certains syndicats par une fin de non-recevoir, avant même le début de la manifestation.

Le jour même de la manifestation, le ministre Lebranchu a déclaré dans la presse qu'elle ne bougerait pas, qu'elle n'augmenterait pas les salaires, qu'elle avait obligation de mettre en œuvre le pacte de responsabilité.

Alors, s'il n'y a pas d'argent pour augmenter, ne serait-ce que de 0,5%, la valeur du point d'indice, comment peut-on croire qu'il est possible de financer une nouvelle grille indiciaire ?

A partir de là, on part du principe qu'il s'agit d'une mascarade, que tout est fait pour gagner du temps, et on pense même que ce que proposera le ministre aujourd'hui sera pire. Comme il n'y a pas d'argent, elle va prétexter vouloir favoriser les mobilités, et on craint une déconcentration de la fonction publique d'Etat. Si on met tout bout à bout ce qui a commencé, l'an dernier,

avec la réforme des rythmes scolaires et la territorialisation de l'école, le deuxième volet du projet de loi de décentralisation et le rapport Pêcheur, qui dit que plus on déconcentre la gestion au plus près du terrain et mieux on se porte, on comprend qu'il y a une volonté globale de régionaliser l'ensemble de la gestion de la fonction publique.

On sent qu'il y a une volonté forte de la ministre de fusionner le versant d'Etat et le versant territorial.

C'est pourquoi nous avons ajouté aux revendications de la FGF le 15 mai, celle de la défense du statut général et des statuts particuliers des fonctionnaires d'Etat.

«Au lendemain du 15, nous avons été très clairs, on a dit qu'on ne participait pas aux « négociations » d'aujourd'hui au ministère»

Le ministère parle, avec le rapport du conseiller d'Etat Bernard Pêcheur, d'une « réforme d'ampleur de la fonction publique ».

De quoi s'agit-il ?

Pêcheur propose la refonte de la grille indiciaire.

Première remarque, il propose de transformer une partie des primes en points d'indice, ce qui nous conviendrait, mais cette partie ne verra jamais le jour parce qu'elle nécessite un gros budget.

Réduire de 50 milliards les dépenses publiques et proposer

une grille indiciaire qui va coûter cher, cela paraît contradictoire et infaisable.

Demain, si le rapport Pêcheur passe, ce serait le préfet qui aurait la main sur toutes les mobilités internes à sa région.

Il aurait aussi la main sur les promotions, ce qui casserait le statut du corps, il y aurait des règles différentes d'une région à une autre. Le modèle mis en place préfigurerait l'Europe des régions.

Dans cette situation, après le 15 mai, quelles perspectives ?

Au lendemain du 15, nous avons été très clairs, on a dit qu'on ne participait pas aux « négociations » d'aujourd'hui.

Et on a aussi besoin d'y voir un peu plus clair dans le contexte inter-syndical. Soit on continue à dire : ceux qui ont combattu le pacte de responsabilité, le 18 mars, avec nous, la CGT, FSU et Solidaires, on reste dans le même combat. Soit, malheureusement, certains dans la fonction publique voudront pratiquer un syndicalisme rassemblé, et effectivement, on aura de grandes difficultés pour travailler en commun. On va attendre de voir ce qui va se passer aujourd'hui. Soit on combat le pacte de responsabilité, les 54 milliards d'économies, soit cela veut dire qu'il y a d'autres intérêts.

Pour une grève, on ne va pas appuyer sur un bouton. Il n'y a que les agents, les assemblées générales.

Propos recueillis le 19 mai
par Marie Stagliano